

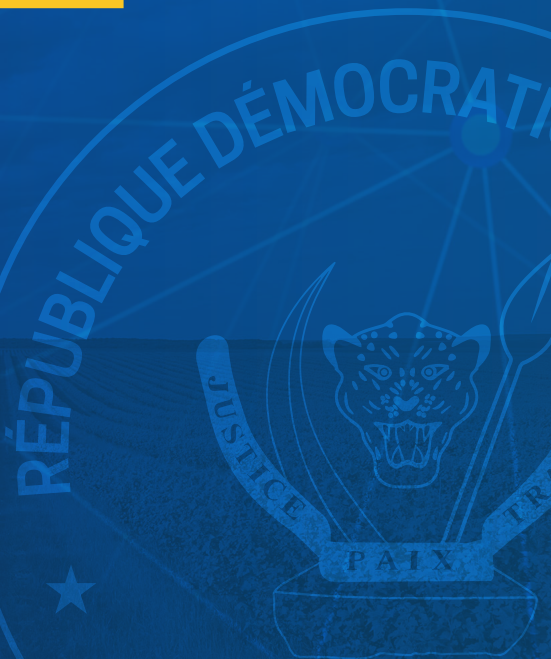


MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

RAPPORT DE SUIVI

DES ASSIGNATIONS DU
MINISTÈRE DU PLAN ET DE
LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Avril, Mai et Juin
2025





MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Sommaire.



Avant Propos Pg 06

01. Contexte, justification et méthodologie

Pg 07

02. Activités réalisées au premier trimestre 2025

Pg 08

2.1. Objectif Stratégique Sectoriel 1 : Renforcer les capacités
institutionnelles et managériales du Ministère

Pg 10

2.2. Objectif Stratégique Sectoriel 2 : Améliorer la
planification du développement

Pg 11

2.3. Objectif Stratégique Sectoriel 3 : Améliorer la
programmation et budgétisation des investissements
publics ainsi que la promotion des investissements privés
et du partenariat au développement

Pg 12

03. Suivi des assignations

Pg 16

Liste des abréviations

AEP :	Agences d'Exécution du Programme
AIM :	Rencontre annuelle sur l'investissement
ANAPI :	Agence Nationale pour la Promotion des Investissements
ANO :	Avis de Non Objection
ASBL :	Association Sans But Lucratif
BAD :	Banque Africaine de Développement
BCC :	Banque Centrale du Congo
BCECO :	Bureau Central de Coordination
BCR :	Bureau Central de Recensement
BI :	Budget d'Investissement
CAD :	Coordination de l'Aide au Développement
CCA :	Cellule Climat des Affaires
CCOAD :	Comité de Coordination et d'Orientation de l'Aide au Développement
CCRE :	Comité de Coordination des Ressources Extérieures
CES :	Conseil Economique et Social
CFEF :	Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles
CONA :	Comité Opérationnel National
COREF :	Comité d'Orientation de la Reforme des Finances publiques
COSEP :	Direction de la Coordination des Structures d'Etudes et Planification
CPCM :	Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique
CTSP :	Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires
DANTIC :	Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
DCRE :	Direction de la Coordination des Ressources Extérieures
DCS :	Direction de Contrôle et Suivi
DEP :	Direction d'Etudes et Planification
DEME :	Direction des Etudes Macroéconomiques
DGPPB :	Direction Générale des Politiques et Programmation Budgétaire
DPB :	Direction de Programmation et Budgétisation
DPR :	Direction de la Planification Régionale
ECVM :	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages
EDS :	Enquête Démographique et de Santé
EDS-RDC III:	Troisième Enquête Démographique et de Santé de la République Démocratique du Congo
ENABEL :	Agence Belge de Développement
ENCORE :	Projet d'amélioration du recouvrement des recettes et de la gestion des finances en République Démocratique du Congo
ETC-ENP :	Equipe Technique de Coordination des Etudes Nationales Prospectives
ETD :	Entité Territoriale Décentralisée
EUP :	Etablissement d'Utilité Publique
FED :	Fédération des entreprises du congo
FIKIN :	Foire Internationale de Kinshasa

FMI :	Fonds Monétaire International
GCP :	Groupe de Coordination des Partenaires
GIB :	Groupes Inter-Bailleurs
INS :	Institut National de la Statistique
IPC :	Indice des prix à la consommation des ménages
ITIE :	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives
MeSAG :	Mécanisme de Suivi des Actions Gouvernementales
OSS :	Objectifs Stratégiques Sectoriels
PAG :	Programme d'Actions du Gouvernement
PAP :	Plan d'Actions Prioritaires
PDL :	Plan de Développement Local
PDL-145T :	Programme de Développement Local des 145 Territoires
PDP :	Plan de Développement Provincial
PGAI :	Plateforme de Gestion de l'Aide à l'Investissement
PIP :	Programme d'Investissements Publics
PNA :	Politique Nationale de l'Aide
PNSD :	Plan National Stratégique de Développement
PNUD :	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPP :	Partenariat Public-Privé
PTBA :	Plan de Travail Budgétisé Annuel
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
PTN :	Postes, Télécommunications et Numérique
PTO :	Plan de Travail Opérationnel
RDC :	République Démocratique du Congo
RGPH2 :	deuxième recensement général de la population et de l'habitat
SACGT :	Secrétariat d'Appui à la Coordination des Groupes Thématiques
SEM :	Son Excellence Monsieur / Son Excellence Madame
SENAREC :	Secrétariat National pour le Renforcement des Capacités
SISAG :	Système d'Information des Actions du Gouvernement
STP-CCE :	Secrétariat Technique Permanent du Comité de Conjoncture Economique
TDR :	Termes de référence
UC-PPP :	Unité de Conseil et de Coordination du Partenariat Public-Privé

Avant-propos

Investi le 12 juin 2024 par l'Assemblée Nationale, le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC), dirigé par Son Excellence Madame la Première Ministre Judith SUMINWA TULUKA, a totalisé une année de pouvoir. Son Bilan de l'an 1 est jugé satisfaisant dans son ensemble.

Le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement y a apporté sa pierre, notamment par :

- I. La finalisation et la publication du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028, document élaboré conformément à la vision de développement RDC 2050 (vision RDC 2050) et adopté en Conseil des Ministres le 06 décembre 2024 ;
- II. La mise en place du Mécanisme de Suivi des Actions Gouvernementales (MeSAG), adopté à la 47e réunion du Conseil des Ministres du 13 juin 2025 et qui est en phase d'implémentation ;
- III. La poursuite du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T), essentiellement la poursuite de la construction/réhabilitation/équipement des écoles, centres de santé et bâtiments administratifs des territoires ;
- IV. L'actualisation, en août 2024, de la Feuille de route des mesures et réformes gouvernementales d'amélioration du climat des affaires, l'adoption de la Feuille de route actualisée en Conseil des Ministres le 21 février 2025, la notification aux 18 Ministres réformateurs de leurs assignations par rapport auxdites réformes ;
- V. La mise en place, par Arrêté Ministériel n°46/CAB/VPM/MIN.PL.CAD/GNM/2025 du 12 mars 2025, d'une Commission interministérielle (Plan et CAD, Budget, Finances) chargée de réfléchir sur l'opérationnalisation du Décret n°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics ;
- VI. La finalisation de l'Enquête Démographique et de Santé III (EDS-RDC III), dont les résultats ont été publiés le 13 février 2025, sous le haut-patronage de Son Excellence Madame la Première Ministre ;
- VII. La relance du projet de deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2), avec, à la clé, la finalisation de la collecte des données dans le cadre de la cartographie pilote lancée par Son Excellence Madame la Première Ministre en avril 2025.

Le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement entend poursuivre ses actions dans le même élan. Ce Rapport présente celles réalisées au deuxième trimestre de l'année 2025, ainsi que l'état de mise en oeuvre des assignations des résultats le concernant. Je ne saurais terminer ce mot sans exprimer ma gratitude aux membres de mon Cabinet, aux experts de l'Administration du Ministère et autres qui ont contribué à sa rédaction.

Guylain NYEMBO MBWIZYA

Ministre d'Etat, Ministre du Plan et de la
Coordination de l'Aide au Développement



01 Contexte, justification et méthodologie



1. A l'instar des Rapports du 3e trimestre 2024, du 4e trimestre 2024 et du 1e trimestre 2025, ce Rapport du 2e trimestre 2025 s'inscrit dans l'exigence de redevabilité à laquelle chaque Membre du Gouvernement est tenu de respecter. Il vise à décrire les actions réalisées par le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement au deuxième trimestre de l'année 2025 ainsi que les avancés dans l'atteinte des résultats lui assignés.
2. Son élaboration exige la participation directe ou indirecte de toutes les directions organiques et structures sous-tutelle du Ministère. En effet, ces dernières recensent chacune les activités réalisées à leur niveau et remontent les informations à la Direction d'Etudes et Planification (DEP) ou aux membres du Cabinet concernés. Ainsi, les informations exploitées relatives à l'Objectif Spécifique Sectoriel 1 (OSS1) ont été fournies par le Secrétariat National pour le Renforcement des Capacités (SENAREC), celles relatives à l'OSS2 par la Direction des Etudes Macroéconomiques (DEME), l'Institut National de la Statistique (INS), le Comité National de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE), l'Equipe Technique de Coordination des Etudes Nationales Prospectives (ETC-ENP), le Secrétariat d'Appui à la Coordination des Groupes Thématiques (SACGT) ; le Secrétariat Technique Permanent du Comité de Conjoncture Economique (STP-CCE) et le Comité Permanent de Cadrage Macroéconomique (CPCM), et celles relatives à l'OSS3 par la Direction de Programmation et Budgétisation (DPB), la Direction de la Coordination des Ressources Extérieures (DCRE), l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI), et le Comité Technique de Suivi du Programme de Développement Local des 145 Territoires (CTSP).
3. Conformément au Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) 2025 du Ministère, les informations sont rassemblées selon les trois Objectifs Stratégiques Sectoriels (OSS) ci-après, chacun correspondant à un programme spécifique du Ministère :
 - OSS1 : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère (pour le Programme Administration Générale) ;
 - OSS2 : Améliorer la planification du développement (pour le Programme Etudes et Planification du Développement) ;
 - OSS3 : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement (pour le Programme Investissements et Promotion du Partenariat au Développement).
4. Ce Rapport est structuré en deux grandes sections :
 - I. les activités réalisées au deuxième trimestre 2025 par OSS ;
 - II. le tableau actualisé de suivi des assignations.

02 Activités réalisées au premier trimestre 2025



5. Pour le deuxième trimestre 2025, les principales actions réalisées par le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement sont celles-ci :
- La démonstration en Conseil des Ministres du Système d'Information pour le Suivi des Actions Gouvernementales (SISAG) ;
 - Le démarrage des travaux de suivi-évaluation des contrats de performance des établissements publics sous-tutelle du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement ;
 - La réalisation de la cartographie censitaire pilote ;
 - L'organisation de l'Atelier de vulgarisation du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028 et de la vision de développement de la RDC à l'horizon 2050 (Vision RDC 2050) ;
 - L'organisation de la Conférence de programmation des investissements sur ressources propres et extérieures ;
 - La notification aux Ministres réformateurs de leurs assignations par rapport aux réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires et des investissements ;
 - La poursuite des travaux du Programme de Développement Local des 145 Territoires ;



Kinshasa RDC, 17/04/2025 | lancement officiel de la cartographie censitaire pilote.



Kinshasa RDC, 30/05/2025 | Lancement de la vulgarisation du PNSD 2024-2028



Kinshasa RDC, 12/06/2025 | Conférence de programmation des investissements

2.1. Objectif Stratégique Sectoriel 1 : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère

6. **Démonstration en Conseil des Ministres du Système d'Information pour le Suivi des Actions Gouvernementales (SISAG).** Lors de la 47ème réunion du Conseil des Ministres du 13 juin 2025, le Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, a présenté le dossier relatif au Mécanisme de Suivi des Actions Gouvernementales (MeSAG), lequel a été adopté après débats et délibérations. En effet, séance tenante, une démonstration a été faite de l'outil digital 3D, dénommé Système d'Information pour le Suivi des Actions Gouvernementales (SISAG), sur lequel s'appuie le MeSAG. Ce mécanisme vise à assurer une visibilité claire sur l'état d'avancement des engagements du Gouvernement, à renforcer la redevabilité des Ministères et à offrir un appui stratégique à la prise de décisions.
- 
7. **Démarrage des travaux de suivi-évaluation des contrats de performance des établissements publics.** Partant de la lettre n°931/CAB/VPM/MIN.PL.CAD/DIRCAB/PLK/ JCM/sk/2025 du 29 mai 2025 du Directeur de Cabinet du Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, ces travaux ont démarré pour les établissements publics sous-tutelle du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement. Il s'agit de l'Institut National de la Statistique (INS), de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI) et de l'Unité de Conseil et de Coordination du Partenariat Public-Privé (UC-PPP), qui ont signé leurs contrats le 21 mars 2025.



ANAPI
Agence Nationale pour la
Promotion des Investissements



2.2. Objectif Stratégique Sectoriel 2 : Améliorer la planification du développement

8. Réalisation de la cartographie censitaire pilote.

Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, a lancé officiellement, le 17 avril 2025, dans la Commune de Kasa-Vubu à Kinshasa, la cartographie pilote du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2). La collecte des données s'est déroulée avec succès sur le site de Kasa-Vubu et elle s'est poursuivie sur les deux sites restants, à savoir la Commune (rurale) de Bulungu dans la Province du Kwilu et le Secteur de Tshikapa dans la Province du Kasai. Normalement, les prochaines étapes vont concerner l'organisation de la campagne nationale des travaux de la



cartographie, pour une durée globale de six mois et dont les crédits prévus dans la Loi de finances 2025 se chiffrent à l'équivalent en Francs congolais de USD 34 millions.

9. **Vulgarisation du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028 et de la vision de développement de la RDC à l'horizon 2050 (Vision RDC 2050).** Il s'est tenu à Kinshasa à l'Hôtel Béatrice, le jeudi 29 et le vendredi 30 mai 2025, un Atelier de vulgarisation de la vision RDC 2050 et du PNSD 2024-2028, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). L'atelier s'est déroulé en deux jours sous forme d'exposés et échanges. Les participants étaient répartis en deux groupes, en raison d'un jour par groupe. Le premier jour a réuni notamment les membres du Cabinet du Chef de l'Etat, les Secrétaires Généraux, les dirigeants des entreprises et établissements publics, ainsi que les opérateurs du Secteur privé. Le deuxième jour a réuni notamment les experts du Gouvernement, les organisations de la Société civile et le monde scientifique. Cet Atelier était aussi l'occasion pour lancer symboliquement la distribution des documents de la vision RDC 2050 et du PNSD 2024-2028 (y compris le Programme d'Actions Prioritaires (PAP) et le cadre des résultats y associés).



2.3. Objectif Stratégique Sectoriel 3 : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement

- 10. Organisation de la Conférence de programmation des investissements sur ressources propres et extérieures, exercice 2026.** Ouverte le 12 juin 2025 à l'Hôtel Sultani de Kinshasa par le Secrétaire Général au Plan et à la Coordination de l'Aide au Développement, et organisée concrètement du 16 au 27 juin 2025 à l'Ecole Nationale des Finances, cette Conférence a permis de recueillir en amont les informations sur l'état d'avancement des projets en cours d'exécution, les projets nécessitant la contrepartie sur le financement extérieur acquis et les nouveaux projets ayant des études de faisabilité. Elle a permis au Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, par le biais de la Direction de Programmation et Budgétisation (DPB), avec l'appui de la Direction Générale des Politiques et Programmation Budgétaire (DGPPB) et de la Société civile, d'apprécier la fiabilité des projets conformément à l'article 27 du Décret n°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics. Le but principal de cette Conférence, qui a bénéficié de l'appui du Comité d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF) dans le cadre du projet ENCORE financé par la Banque Mondiale, est l'élaboration du Programme d'Investissements Publics (PIP) préfiguré pour la période 2026-2028, qui devait servir d'arbitrages lors des conférences budgétaires pour la Loi de finances exercice 2026 et de plaider auprès des Partenaires Techniques et Financiers. Dans cette Conférence, il y a eu deux commissions mises en place selon le secteur de la planification. Chaque institution et Ministère sectoriel a présenté et défendu son dossier d'investissement à inscrire au PIP devant la commission du secteur dont il relève.



Kinshasa RDC, 12/06/2025 | Conférence de programmation des investissements

- 11. Notification des assignations relatives aux réformes pour l'amélioration du climat des affaires et des investissements.** Au mois d'avril 2025, avec le concours du Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, a notifié aux 18 Ministres réformateurs leurs assignations par rapport aux réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires et des investissements.
- 12. Poursuite des travaux du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T).** Les travaux de réhabilitation/construction et équipement des écoles, des infrastructures sanitaires et des bâtiments administratifs des territoires (volet 1 de la composante 1 du PDL-145T) se sont poursuivis

sans désespéré. Quelques ouvrages de plus ont été achevés au deuxième trimestre 2025, dont des écoles qui deviendront opérationnels dès la rentrée scolaire 2025/2026, prévue en septembre 2025. Ainsi, la situation globale du PDL-145T à fin juin 2025 (voir tableau 1) se résume comme suit :

- Ouvrages achevés : 567 écoles sur 1198 prévues, 321 centres de santé sur 788 prévus, et 64 bâtiments administratifs des territoires sur 145 prévus ;
- Ouvrages en pleins travaux de toiture : 86 écoles, 68 centres de santé, et 13 bâtiments administratifs des territoires ;
- Ouvrages en finition : 167 écoles, 133 centres de santé, et 46 bâtiments administratifs des territoires
- Ouvrages livrés : 459 écoles, 231 centres de santé, et 46 bâtiments administratifs des territoires.



- 13.** A l'exception du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), les deux autres Agences d'Exécution du Programme (AEP), à savoir le Bureau Central de Coordination (BCECO) et la Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles (CFEF), n'ont pas encore reçu le fonds restant qui leur permettra de parachever tous les ouvrages du volet 1 susmentionné. Ils attendent recevoir ensemble une somme de USD 53,63 millions. Sans le paiement de ce gap du volet 1, il est clair qu'il leur sera difficile de satisfaire à l'instruction du Chef de l'Etat, qui a exigé le parachèvement de tous les ouvrages concernés d'ici le 31 décembre 2025

Tableau 1. Situation globale du PDL-145T à fin Mars 2025

OUVRAGES	PNUD	BCeCo	CFF	TOTAL
Total ouvrages prévus	764	731	635	2130
Total ouvrages non démarrés	133	18	0	151
Total ouvrages démarrés mais arrêtés/ajournés	1	44	23	68
Total ouvrages démarrés (en cours et achevés)	630	669	612	1911
Ecoles	334	388	352	1074
Centres de santé	245	237	217	699
Bâtiments administratifs	51	44	43	138
Total ouvrages restants	134	62	23	219
Taux de démarrage	82%	98%	96%	92%
Total ouvrages achevés	279	303	370	952
Ecoles	165	183	219	567
Centres de santé	94	110	117	321
Bâtiments administratifs	20	10	34	64
Taux d'ouvrages achevés	44%	45%	60%	50%
Ouvrages en cours	351	410	242	1003
Implantation/Fondation	91	66	17	174
Ecoles	57	38	7	102
Centres de santé	34	27	10	71
Bâtiments administratifs	0	1	0	1
Élévation	111	121	84	316
Ecoles	55	64	49	168
Centres de santé	49	51	32	132
Bâtiments administratifs	7	6	3	16
Toiture	28	52	87	167
Ecoles	14	30	42	86
Centres de santé	13	13	42	68
Bâtiments administratifs	1	9	3	13
Finition	121	171	54	346
Ecoles	43	89	35	167
Centres de santé	55	62	16	133
Bâtiments administratifs	23	20	3	46
Taux d'ouvrages DEJA livrés	135	331	278	774
Ecoles	97	197	165	459
Centres de santé	30	117	84	231
Bâtiments administratifs	8	17	29	54
Taux d'ouvrages DEJA livrés	18%	45%	44%	36%

Source : Comité Technique de Suivi du PDL-145T (CTSP)

- 14.** Par ailleurs, à la réunion du Comité de Conjoncture Economique du 07 mai 2025, il a été décidé de concevoir rapidement un « Compact d'interventions prioritaires et urgentes » (Compact Résilience), pour refléter les résultats encourageants enregistrés sur le plan macroéconomique dans le vécu quotidien des citoyens congolais. Il s'agit des interventions à impact tangible, qui manquent de financement, à exécuter dans des délais relativement courts, (Août 2025, janvier 2026) concernant essentiellement : (i) la sécurité alimentaire (Composante 1) ; (ii) le désenclavement des bassins de production agricole (Composante 2) ; (iii) l'assainissement de la ville de Kinshasa (Composante 3) ; (iv) le développement régional axé sur l'appui aux entreprises soutenant de grands espaces économiques (Composante 4).
- 15.** Les actions proposées ce Compact sont pour la plupart en lien avec le Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T) :
- La sécurité alimentaire est en relation avec la Composante 2 du PDL-145T (Développement des économies rurales et des chaînes de valeur locales), qui vise à améliorer la productivité dans les territoires, à augmenter le revenu des ménages ruraux et à assurer la sécurité alimentaire ;
 - Le désenclavement des bassins de production agricole concerne entre autres le Volet 2 de la Composante 1 du PDL-145T, relatif à l'aménagement des routes de desserte agricole ;
 - L'appui aux entreprises soutenant de grands espaces économiques contribuera à réduire les disparités entre les milieux ruraux et les milieux urbains ainsi que la pauvreté rurale, à travers notamment la redynamisation des économies rurales et des chaînes de valeur locales (Composante 2 du PDL-145T).
- 16.** Pour le reste de l'année 2025, les dépenses ci-après sont considérées comme urgentes pour le PDL-145T, au regard de son impact socioéconomique dans le vécu quotidien des congolais se trouvant dans les milieux ruraux :

Tableau 2. Projection de l'affectation des crédits alloués au PDL-145T dans le Budget 2025

Païement du gap du volet 1	53,63 millions USD
Etudes de tous les volets restants	41,12 millions USD
Renforcement des capacités	5,36 millions USD
Développement d'un système d'information géoréférencé	6,01 millions USD
Contrepartie nationale pour PAAD/CAFI	10,00 millions USD
Réhabilitation de +/- 2400 km des routes en terre stabilisée	160,11 millions USD
Total	276,23 millions USD

Source : Comité Technique de Suivi du PDL-145T (CTSP)

03 Suivi des assignations

17. Le tableau suivant reprend, pour chaque résultat attendu d'un OSS, chaque action à réaliser, son niveau de réalisation, la justification des écarts, la solution aux écarts négatifs, les moyens de vérification, les observations nécessaires et les décisions envisagées pour accélérer la réalisation.

TABEAU ACTUALISE DE SUIVI DES ASSIGNATIONS

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Objectif Stratégique Sectoriel 1 (OSS 1): Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère								
Résultat 1.1. : Le programme de rajeunissement compétitif et qualitatif est effectif et une politique efficace de formation initiale et continue est mise en place à travers le réseau des Centres d'Excellence du SENAREC								
1.1.1	Poursuivre le programme de rajeunissement compétitif et qualitatif, ainsi qu'une politique efficace de formation initiale et continue à travers le réseau des Centres d'excellence du SENAREC.	30% de réalisation.	Faible progrès dans la mise en œuvre de cette action, faute des moyens financiers conséquent devant permettre aux centres de formation du réseau SENAREC de fonctionner en toute quiétude.	Mobiliser les financements.	SENAREC	Rapport d'activité des centres de formation du réseau SENAREC	Faible taux de réalisation de cette action.	Redynamiser le réseau des centres du SENAREC aussi bien sur le plan technique que financier.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 1.2. : L'exécution des assignations des lettres de mission est suivie et évaluée								
1.2.1	Suivre et évaluer l'exécution des assignations des lettres de mission.	45% de réalisation.	L'exécution des assignations en charge du Ministère sur la période 2024-2028 commence à s'accélérer. Mais, il y a encore de nombreuses activités qui attendent d'être financées.	Mobiliser plus de financements pour accélérer l'exécution des assignations.	DEP	Rapports de suivi des assignations 3ème Trimestre, 2024, 4ème Trimestre 2024, 1er Trimestre 2025 et 2ème Trimestre 2025.		
1.2.2	Elaborer le document de politique sectorielle du Ministère.	95% de réalisation.	Le document a fait l'objet de relecture-qualité. Il reste la validation politique en Conseil des Ministres.	Après la relecture-qualité interviendra la validation politique du document en Conseil des Ministres en principe au 3ème trimestre 2025.	DEP	- Document de politique sectorielle du Ministère - Rapports d'activités.	Trois programmes mis en place comme orientations stratégiques : (i) Programme	Elaborer le document de politique sectorielle du Ministère.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.3	Digitaliser l'Administration du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement.	35% de réalisation.	Les travaux de cartographie des applicatifs de l'Administration et des structures sous-tutelle du Ministère se poursuivent, sans moyens financiers et matériels conséquents. Le Ministère a bénéficié aussi de l'implantation d'un réseau Internet spécial à travers le projet e-Gouv du Ministère des PTN. Ce réseau n'est pas encore opérationnel.	Disponibiliser le financement pour accélérer cette activité de digitalisation. Nécessité de recourir à un consultant pour la rédaction du projet ainsi que son phasage par ordre de priorité.	DANTIC et Cabinet	- Connexion à l'Internet. - Rapports d'activités.	Il est important de mettre en place de manière formelle, la commission en charge du projet pour que la responsabilisation soit personnalisée.	Digitaliser l'Administration du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.4	Mettre en place et gérer un mécanisme de suivi des actions gouvernementales (MeSAG) qui s'appuie sur un outil digital SISAG (Système d'information pour le suivi des actions gouvernementales)	50% de réalisation.	Adoption du MeSAG en Conseil des ministres, la 47ème réunion du 13 juin 2025, Ce mécanisme vise à assurer une visibilité claire sur l'état d'avancement des engagements du Gouvernement, à renforcer la redevabilité des Ministères et à offrir un appui stratégique à la prise de décisions.	Disponibiliser le financement pour passer à l'étape d'opérationnalisation.	Cabinet et Commission	- Tableau synthèse sur la qualité des PTO. - Rapport illustratif avec les PTO déjà conformes. - compte rendu de la 47ème réunion du Conseil des Ministres - Livrables approuvés : Projet de Décret, Manuel des procédures du MeSAG et Guide utilisateur du SISAG	Les fonds sollicités permettront d'acquérir les équipements et matériels nécessaires. Les prochaines étapes sont logiquement : - Publier le Décret ainsi que ses mesures d'application qui sont entre autres la mise en place du MeSAG, le recrutement du personnel de l'USAG ainsi que l'obtention des lignes budgétaires pour le MeSAG - Vérifier et contrôler la qualité des PTO renseignés par les ministères sectoriels.	Digitaliser l'Administration du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
1.2.5	Elaborer les contrats de performance des établissements publics sous-tutelle, et faire leur vulgarisation et leur suivi-évaluation.	70% de réalisation.	Partant de la lettre n°931/CAB/VPM/MIN.PL.CAD/DIRCAB/PLK/ JCM/sk/2025 du 29 mai 2025 du Directeur de Cabinet du Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement, ces travaux ont démarré pour les établissements publics sous-tutelle du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au Développement. Il s'agit de l'Institut National de la Statistique (INS), de l'Agence Nationale pour la Promotion des Investissements (ANAPI) et de l'Unité de Conseil et de Coordination du Partenariat Public-Privé (UC-PPP), qui ont signé leurs contrats le 21 mars 2025.	Finaliser les rapports trimestriels de suivi des performances.	Cabinet	-- Contrats de performance. - Rapports d'activités.		Elaborer les contrats de performance des établissements publics sous-tutelle, et faire leur vulgarisation et leur suivi-évaluation.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Objectif Stratégique Sectoriel 2 (OSS 2): Améliorer la planification du développement								
Résultat 2.1. : Le processus PNSD 2024-2028 est finalisé								
2.1.1	Publier et vulgariser les documents de planification (PNSD 2024-2028, PAP, Cadre des résultats et document de la vision RDC 2050)	85% de réalisation.	Il s'est tenu à Kinshasa à l'Hôtel Béatrice, le jeudi 29 et le vendredi 30 mai 2025, un Atelier de vulgarisation de la vision RDC 2050 et du PNSD 2024-2028, avec l'appui du PNUD). L'atelier s'est déroulé en deux jours sous forme d'exposés et échanges. Les participants étaient répartis en deux groupes, en raison d'un jour par groupe. Cet Atelier était aussi l'occasion pour lancer symboliquement la distribution des documents de la vision RDC 2050 et du PNSD 2024-2028 (y compris le Programme d'Actions Prioritaires (PAP) et le cadre des résultats y associés).	Poursuivre la vulgarisation des documents.	DEME ETC-ENP	Document du PNSD 2024-2028, PAP 2024-2028, Cadre des résultats, et document de la vision RDC 2050. Rapport de l'Atelier.		
2.1.2	Organiser la revue du PNSD	0% de réalisation.	Activité à organiser d'ici la fin de l'année 2025.	- Préparer cette activité. - Mobiliser le financement.	DEME			Organiser la revue du PNSD

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.3	Redynamiser les activités des Groupes Thématiques Sectoriels (GTS).	30% de réalisation.	Au deuxième trimestre 2025, il y a eu seulement des travaux préparatoires du Comité de Pilotage des Groupes Thématiques pour la validation de la feuille de route actualisée et des recommandations du Forum technique de redynamisation des GTS et des Groupes Inter-Bailleurs (GIB). Il en est de même de l'Atelier prévu en août 2025 à Kinshasa sur la stratégie Nexus Humanitaire-Développement-Paix en RDC.	Valider la feuille de route actualisée et démarrer sa mise en œuvre.	SACGT	Rapports d'activités		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.1.4	Elaborer le Cadrage macroéconomique	50% de réalisation. 2 sur 4 Notes de Cadrage macroéconomique prévues pour 2025.	Comme d'habitude, le Ministère a supervisé l'élaboration du Cadrage macro-économique sur fond des réalisations à fin mars 2025.		CPCM	Notes de Cadrage macroéconomique	C'est finalement ce Cadrage, harmonisé avec les prévisions du FMI, qui a sous-tendu la Loi de Finances rectificative 2025.	
Résultat 2.2 : Les Ministères sont accompagnés dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles								
2.2.1	Accompagner les Ministères dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles.	30% de réalisation.	Activité timidement réalisée au deuxième trimestre 2025.	Relancer les travaux d'élaboration, finalisation ou validation des politiques sectorielles.	COSEP	Rapport d'activité	le ministère de la formation professionnelle est en train de poursuivre l'élaboration de sa politique sectorielle	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.2.2	Elaborer les Notes de Conjoncture Economique.	50% de réalisation.	26 sur 52 Notes de Conjoncture Economique attendues pour l'exercice 2025, sont déjà produites.		DEME STP-CEE	Notes de Conjoncture Economique.	Une Note synthèse 2024 de Conjoncture Economique est phase de finalisation.	
Résultat 2.3. : Les provinces et les ETD sont accompagnées dans l'élaboration de leurs plans de développement								
2.3.1	Accompagner les provinces dans l'élaboration de leurs plans de développement.	49,2% de réalisation.	Seule la Province de Mai-Ndombe a été accompagnée avec l'appui du PNUD Cette activité souffre de manque de financement.	Mobiliser le financement et relancer les travaux d'élaboration des Plans de Développement Provinciaux (PDP).	DPR		Le PNUD, principal partenaire de la RDC dans cette activité, a des problèmes de mobilisation de fonds auprès des donateurs.	
2.3.2	Accompagner les ETD dans l'élaboration de leurs Plans de Développement Local.	14,7% de réalisation.	Activité non réalisée au deuxième trimestre 2025.	Mobiliser le financement et relancer les travaux d'élaboration des PDL.	DPR			
Résultat 2.4. : Les travaux d'actualisation de la stratégie nationale du développement des statistiques sont accélérés								
2.4.1	Accélérer les travaux d'actualisation de la stratégie nationale du développement des statistiques.	5% de réalisation.	Quelques travaux préparatoires réalisés, notamment l'élaboration de la feuille de route. Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	INS		Le taux de réalisation a été revu à la baisse après vérification : de 24% à 5%.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 2.5. : Le recensement général de la population et de l'habitat est organisé								
2.5.1	Organiser le deuxième recensement général de la population et de l'habitat (RGPH2).	20% de réalisation.	Son Excellence Madame la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, a lancé officiellement, le 17 avril 2025, dans la Commune de Kasa-Vubu à Kinshasa, la cartographie pilote du deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2). La collecte des données s'est déroulée avec succès sur le site de Kasa-Vubu et elle s'est poursuivie sur les deux sites restants, à savoir la Commune (rurale) de Bulungu dans la Province du Kwilu et le Secteur de Tshikapa dans la Province du Kasai.	Disponibiliser les fonds pour les prochaines étapes.	INS / BCR	Rapports d'activité	Normalement, les prochaines étapes vont concerner l'organisation de la campagne nationale des travaux de la cartographie, pour une durée globale de six mois et dont les crédits prévus dans la Loi de finances 2025 se chiffrent à l'équivalent en Francs congolais de USD 34 millions.	
Résultat 2.6. : Les statistiques économiques et sociales sont produites								
2.6.1	Produire et publier le rapport sur l'indice des prix à la consommation des ménages (IPC).	50% de réalisation.	26 sur 52 Bulletins statistiques hebdomadaires attendus pour l'exercice 2025, sont déjà produits. L'activité n'est pas financée par le Gouvernement	Assurer le financement de cette activité par le Trésor public.	INS	Bulletins statistiques.	L'indice des prix est produit sur l'ensemble du territoire national malgré les maigres financements reçus du trésor public.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
2.6.2	Réaliser l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVM)	75% de réalisation.	Cette enquête est dans la phase de traitement des données et de rédaction du rapport.		INS		Le taux de réalisation a été revu à la baisse après vérification : de 97% à 75%.	
2.6.3	Réaliser l'Enquête Démographique et de Santé (EDS).	100% de réalisation.	Résultats de l'EDS-RDC III déjà publiés en mars 2025.		INS	Rapport de l'enquête	Dissémination en cours dans les 26 provinces.	
2.6.4	Produire un annuaire statistique.	0% de réalisation.	Activité en cours de préparation. Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	INS			
2.6.5	Migrer les comptes nationaux vers le système de comptabilité nationale SCN2008.	5% de réalisation.	Activité en cours de préparation pour le troisième trimestre 2025. Feuille de route élaborée. Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	INS			

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 2.7 : La transparence et la publication des contrats miniers et d'hydrocarbures, dans le respect de la réglementation nationale et des bonnes pratiques internationales sont assurées								
2.7.1	Assurer la transparence et la publication des contrats miniers et d'hydrocarbures, dans le respect de la réglementation nationale et des bonnes pratiques internationales.	100% des contrats du secteur extractif régulièrement signés, enregistrés et connus sont publiés à ce jour.			ITIE	Rapport d'activités	Jusque-là en 2025 : - 463 contrats sont publiés sur le site web du Ministère des Mines, dont 266 contrats de base et la différence sont soit des annexes ou avenants. ; - 11 Contrats du secteur des Hydrocarbures et 61 Contrats du secteur forestier sont publiés sur le site web de l'ITIE-RDC. L'ITIE-RDC ne dispose donc pas de repères pour savoir combien de contrats seront signés au cours d'un Exercice.	
2.7.2	Redynamisation du processus ITIE (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives) en RDC.	30% de réalisation.	- Dissémination du Rapport ITIE 2022 à Kinshasa, Lubumbashi, Kolwezi, Likasi, Fungurume, Kindu, Matadi Moanda, Kisangani et Tshikapa. - Toutes les activités ont été prises en charge par la Banque Mondiale au travers le Projet ENCORE managé par le COREF. - Activités préparatoires de la production du Rapport ITIE 2023. - Manque de financement de l'Etat.	Disponibiliser le financement de l'Etat.	ITIE	Rapport d'activités	Le rapport ITIE 2023 doit être produit et publié avant le 31 décembre 2025. Les activités en amont menées sont entre autres (i) le recrutement de cabinet devant produire ce rapport et (ii) la collecte des données pour produire le cadrage de ce rapport.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Objectif Stratégique Sectoriel 3 (OSS 3) : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement								
Résultat 3.1. : La crédibilité budgétaire est améliorée en mettant en place des budgets réalistes et crédibles								
3.1.1	Prendre une Circulaire fixant les orientations pour l'élaboration du budget des dépenses en capital, et la vulgariser.	100% de réalisation.	Activité déjà réalisée en mars 2025.		DPB	Circulaire		
3.1.2	Elaborer le budget des dépenses en capital en tenant compte des projets matures	50% de réalisation.	La défense des prévisions budgétaires de l'exercice 2026 en cours	Attendre le Projet de Loi de finances 2026.	DPB			

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.1.3	Exécuter le fonds de préinvestissement	10% de réalisation.	Non décaissement des fonds de préinvestissement, non-respect du calendrier budgétaire. Pourtant, le Ministère du Plan et de la CAD a demandé le paiement par le Trésor public de 70% du montant total du marché exécuté par le Cabinet CRESTE. Ce marché concerne l'étude de faisabilité pour la modernisation de la Foire Internationale de Kinshasa (FIKIN), montant total de près de USD 430000.	Mobiliser le financement nécessaire en faveur des études de faisabilité.	DPB		Cinq (6) dossiers d'études de faisabilité ont été traités par le Ministère du Plan et de la CAD : - L'étude pour la construction du bâtiment annexe R+2, sollicitée par le Secrétariat Général à la Décentralisation, dont le marché est attribué au Cabinet HDC qui préfinance ; - L'étude pour la construction du bâtiment du Campus de l'Institut National des Travailleurs Sociaux (INTS) de Kikwit, dont le marché est attribué au Cabinet OND THE ROC qui préfinance ; - L'étude pour la sécurisation et construction des plus de 145 postes frontaliers, sollicitée par le Ministère du Commerce Extérieur, marché gagné par le Cabinet KLAROFF non encore notifié ; - L'étude pour la construction du nouveau bâtiment R+5 du Ministère du Plan et de la CAD, dont le contrat signé avec le Cabinet KLAROFF est soumis à l'approbation du Ministère du Budget ; - L'étude pour la construction d'un bâtiment, sollicitée par le Secrétariat Général à la Formation Professionnelle, dont le marché est attribué au Cabinet BM OFFICE qui a accepté de préfinancer ; mais, le terrain initialement prévu est litigieux ; - L'étude pour la construction du nouveau bâtiment du Conseil Economique et Social (CES), dont le processus se trouve encore au niveau de passation de marché, précisément au niveau de la compilation des offres.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.2 : Le nouveau cadre de gestion des investissements publics des projets avec au centre l'élaboration et la publication du Programme pluriannuel d'Investissements Publics est mis en place								
3.2.1	Mettre en œuvre le nouveau cadre de gestion des investissements publics des projets avec au centre l'élaboration et la publication du Programme pluriannuel d'investissements Publics (PIP).	50% de réalisation.	Le 12 juin 2025 à l'Hôtel Sultani de Kinshasa, le Secrétaire Général au Plan et à la Coordination de l'Aide au Développement, avait ouvert la Conférence de programmation des investissements sur ressources propres et extérieures exercice 2026, organisée concrètement du 16 au 27 juin 2025 à l'Ecole Nationale des Finances. Dans cette Conférence, il y a eu deux commissions mises en place selon le secteur de la planification. Chaque institution et Ministère sectoriel a présenté et défendu son dossier d'investissement à inscrire au PIP devant la commission du secteur dont il relève.	Elaborer le PIP préfiguré pour la période 2026-2028.	DPB		Cette Conférence a permis de recueillir en amont les informations sur l'état d'avancement des projets en cours d'exécution, les projets nécessitant la contrepartie sur le financement extérieur acquis et les nouveaux projets ayant des études de faisabilité. Elle a permis au Ministère, par le biais de la DPB, avec l'appui de la DGPPB et de la Société civile, d'apprécier la fiabilité des projets conformément à l'article 27 du Décret n°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics. Le but principal de cette Conférence appuyée par le COREF dans le cadre du projet ENCORE financé par la Banque Mondiale, est l'élaboration du PIP préfiguré pour la période 2026-2028.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.2.2	Accompagner les Provinces dans l'élaboration des PIP provinciaux.	0% de réalisation.	Manque de financement.	Mobiliser le financement.	DPB		Les Missions d'harmonisation devant descendre dans les provinces n'ont pas été financées.	
3.2.3	Prendre des mesures d'application du Décret N°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics.	45% de réalisation.	- Mise en place d'une Commission interministérielle chargée de réfléchir sur l'opérationnalisation du Décret n°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics, se poursuivent sans désarmé. - Validation de la Feuille de route par les Ministres concernés (Plan et CAD, Finances et Budget). - Travaux de cette Commission en cours.	Accélérer les travaux de ladite Commission.	Cabinet	- Arrêté Ministériel n°46/CAB/VPM/MIN.PL.CAD/GNM/2025 du 12 mars 2025. - Feuille de route validée.		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.3 : Cadre légal et réglementaire régissant le secteur des PPP est renforcé								
3.3.1	Elaborer l'avant-projet de Loi portant modification de la Loi sur le PPP.	16% de réalisation.	La Commission d'Experts interinstitutionnelle chargée de la rédaction n'a pas encore été mise en place. L'action est en cours de préparation à l'UC-PPP.	Finaliser et faire signer l'Arrêté interministériel portant création, organisation et fonctionnement de ladite Commission.	UC-PPP		Nécessité d'accélérer le processus institutionnel.	Suivi rapproché avec les Cabinets des Ministères concernés.
3.3.2	Elaborer le projet de texte modifiant le Décret d'application de la Loi PPP.	16% de réalisation.	Cette action est étroitement liée à l'action 3.3.1, car le même cadre technique interinstitutionnel devra assurer l'élaboration du projet de texte modifiant ledit Décret.	Comme pour l'action 3.3.1, activation rapide de la Commission d'Experts par voie d'Arrêté interministériel	UC-PPP		- Avancement conditionné par la mise en place de la Commission et la promulgation de la Loi modifiée sur le PPP. - Nécessité pour l'UC-PPP de préparer déjà un Draft 0 de ce projet de texte modifiant le Décret d'application de la Loi PPP.	ASF
Résultat 3.4 : Cadre stratégique et opérationnel de PPP mis en place								
3.4.1	Elaborer la stratégie de développement des PPP	30% de réalisation.	Consultant/firme devant assister l'UC-PPP dans cet exercice est non encore recruté suite au retard d'obtention de l'Avis de Non Objection (ANO).	Suivre le processus d'obtention de l'ANO de la BAD auprès de la Cellule d'exécution des Financements en faveur des Etats Fragiles (CFEF).	UC-PPP		Nécessité d'accélérer le processus.	Tenir des réunions de suivi avec la CFEF.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.4.2	Constituer le portefeuille des projets PPP prioritaires.	60 % de réalisation.	Le premier atelier d'élaboration du portefeuille des projets n'a concerné que quelques Ministères et le secteur des Infrastructures.	Organiser le second atelier pour le reste des Ministères et les autres secteurs.	UC-PPP	- Rapport de l'atelier - Fiche de projets standardisée - Portefeuille des projets.	Nécessité d'accélérer l'organisation du second atelier.	Mettre en place un Comité d'organisation pour la validation du portefeuille des projets PPP.
Résultat 3.5 : La mobilisation, la gestion et l'efficacité de l'aide au développement sont renforcées								
3.5.1	Mettre en application la Politique Nationale de l'Aide (PNA) et en faire le suivi.	60% de réalisation.	- Le Ministère du Plan et de la CAD a coordonné l'élaboration du projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement du Comité de Coordination et d'Orientation de l'Aide au Développement (CCOAD), conformément à la PNA mise en place en 2022 et qui donne la vision de coopération au développement du Gouvernement. - Le Décret est en attente de la signature de Son Excellence Madame la Première Ministre.	Signer le Décret portant création, organisation et fonctionnement du CCOAD.	SG, Cabinet et DCRE	- Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement du CCOAD. - Accusé de réception de la lettre de transmission dudit projet.	La prochaine étape est la désignation des membres du Secrétariat Technique, après signature du Décret concerné.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.5.2	Renforcer la coordination et le suivi des interventions des ASBL et EUP en RDC.	65% de réalisation.	Les missions de suivi des activités des ASBL et EUP ont démarré sous la coordination de la DCRE.	Poursuivre les missions de suivi.	DCRE	Rapports de suivi et les exemplaires de différents documents octroyés.	Il y a nécessité de : (i) respecter la procédure dans le processus d'octroi des documents relatifs aux ASBL et EUP ; (ii) renforcer les capacités des Experts en matière de suivi et évaluation des projets et d'autres modules y relatifs.	
3.5.3	Poursuivre la réalisation du 4ème Cycle de Suivi du Partenariat Mondial.	80% de réalisation. 4 phases sur 5 réalisées.	Le cycle de suivi se conclura par la tenue du Dialogue d'actions (Phase 5), qui constitue un échange de haut niveau sur les résultats de suivi.	Mobiliser les ressources financières pour la tenue du Dialogue d'Actions.	Cabinet, DCRE et Secrétariat du GCP (Groupe de Coordination des Partenaires)	Rapport du 4ème Cycle de Suivi du Partenariat Mondial.	La 5ème phase est en cours, TDRs élaborés, atelier technique prévu du 15 au 17 septembre et le 23 septembre pour l'atelier stratégique. Le Dialogue d'actions permet en particulier de renforcer l'engagement de tous les acteurs pour une coopération efficace au développement.	
3.5.4	Organiser des tables rondes (ou conférences) des investisseurs et des bailleurs de fonds, ainsi que des fora de coopération bilatérale avec les pays partenaires importants.	25% de réalisation.	Une conférence des investissements pour plus de mobilisation des financements des bailleurs de fonds et des investisseurs privés, en vue d'accélérer la mise en œuvre des projets et programmes prioritaires du développement de la RDC et donc la mise en œuvre du PNSD, du PAG et des ODD, est en cours de préparation.	Accélérer la préparation de la conférence en question.	Cabinet, Directions et Structures sous-tutelle			

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.6 : La promotion des investissements et l'agrément des projets sont assurés								
3.6.1	Agréer les projets aux avantages du Code des Investissements.	48% de réalisation. Cible annuelle : 75 projets prévus.	Au cours du 2ème trimestre 2025, le Conseil d'Agrément des projets a examiné 34 projets et 24 requêtes. Projets : 34 -Agréés : 22 -Suspendus : 10 -Rejetés : 2 Requêtes : 24 -Acceptées : 9 -Suspendues : 4 -Rejetées : 5 - Non alignées : 6	Nécessité de maintenir le rythme actuel des réunions du Conseil d'Agrément.	- Conseil - d'Agrément ANAPI	-Procès-Verbaux.	Sur les 22 projets agréés : -10 sont des projets d'investissements étrangers ; -12 des projets d'investissements nationaux. Au total 1789 emplois directs sont attendus. Il y a eu 30 jours en moyenne pour le traitement.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.6.2	Promouvoir les investissements	75% de réalisation. Déjà 6 campagnes de promotion des investissements en 2025 sur 8 prévues.	5 campagnes de promotion menées : -DRC Mining ; -Forum d'affaires RDC–Japon à Osaka ; -Semaine congolaise (Expo Osaka 2025) ; -Rencontre des Entrepreneurs avec la FEC ; -14ème édition de la Rencontre Annuelle sur l'Investissement (AIM) 2025.	Poursuivre dans le même élan.	ANAPI	Rapports d'activités	-La 14ème édition de la Rencontre Annuelle sur l'Investissement s'est tenue du 07 au 09 avril 2025 ; la délégation de la RDC était conduite par SEM la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement et des membres du Gouvernement, dont le VPM/Plan et CAD. l'ANAPI de la RDC a reçu le prix de la meilleure agence de promotion des investissements de l' Afrique centrale et de l'Afrique de l'Ouest. La DRC Mining Week 2025 a été organisée à Lubumbashi du 11 au 13 juin 2025 ; -La délégation de la RDC a été conduite au Forum économique Osaka 2025 par SEM la Première Ministre. - Le pays a aussi pris part à l'Exposition Universelle OSAKA du 23 au 30 juin 2025.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.7 : Les réformes pour stimuler l'investissement privé sont accélérées								
3.7.1	Initier des réformes pour améliorer le climat des affaires.	50% de réalisation. Feuilles de route des réformes élaborées pour 7 provinces sur 14 prévues.	- Le 25 février 2025, le Groupe Thématique Sectoriel Climat des affaires, Partenariat Public-Privé, Promotion de l'investissement et de l'emploi, a lancé le processus d'élaboration du Plan Stratégique Pluriannuel d'amélioration du climat des affaires. Mais, ce Plan n'est pas encore élaboré. -7 feuilles de route élaborées pour 7 provinces sur 14 prévues : Kwango, Kongo central, Kinshasa, Equateur, Kasai central, Sud-Ubangi et Kwilu, les 4 dernières au 2ème trimestre 2025. -7 ateliers de vulgarisation des actions entreprises par le Gouvernement dans le cadre de l'assainissement des affaires auprès du public.	Accélérer le processus d'élaboration du Plan Stratégique Pluriannuel d'amélioration du climat des affaires.	Groupe Thématique Sectoriel Climat des affaires, Partenariat Public-Privé, Promotion de l'investissement et de l'emploi CCA ANAPI Appui de la Primature et du Ministère du Plan et de la CAD	Feuilles de route des réformes	- Les deux acteurs principaux, à savoir la Cellule Climat des Affaires de la Présidence de la République (CCA) et de l'ANAPI, ont eu les premières séances de travail au sujet de l'élaboration du Plan Stratégique Pluriannuel d'amélioration du climat des affaires. Ces 2 structures et les 2 consultants déjà recrutés, vont partager et discuter des TDR respectifs afin de mutualiser le processus. - Il y a eu deux réunions de sensibilisation des parties prenantes sur la méthodologie B-Ready.	Pour le second semestre 2025 les 7 autres provinces programmées sont : Tshopo, Tanganyika, Lomami, Haut Katanga, Kasai, Nord-Ubangi, Kasai Oriental.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.8 : Le Code des Investissements est revisité								
3.8.1	Revisiter le Code des Investissements.	50% de réalisation.	Consultant recruté. Le Cabinet Youmann recruté par la CFEF dans le cadre du Projet PAREC de la BAD a, après l'élaboration de sa note de cadrage, élaboré les TDR de la mise en place du Comité ad hoc de suivi de la réforme se rapportant à la révision du Code des Investissements.	Accélérer le processus de révision du Code des Investissements.	ANAPI		-Note de cadrage finalisée, examinée et validée par les parties prenantes. -TDR de la mise en place du Comité ad hoc de suivi de la révision du Code des Investissements produits par le Cabinet Youmann.	
Résultat 3.9 : La matrice des réformes est mise en œuvre								
3.9.1	Suivre la mise en œuvre de la Feuille de route des réformes gouvernementales relatives à l'amélioration du climat des affaires.	50% de réalisation.	Au mois d'avril 2025, avec le concours du Vice-Premier Ministre, Ministre du Plan et de la CAD, la Première Ministre, Cheffe du Gouvernement, a notifié aux 18 Ministres réformateurs leurs assignations par rapport aux réformes relatives à l'amélioration du climat des affaires et des investissements.	Faire le suivi des assignations.	Cabinet et ANAPI	Lettres d'assignation.		

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.10 : Les programmes et projets d'investissements publics sont suivis et évalués								
3.10.1	Suivre et évaluer les programmes et projets d'investissements publics.	50% de réalisation.	Le Rapport sur l'exécution financière du Budget d'Investissement (BI) au premier trimestre 2025 a été produit : 50 projets financés sur les 2141 prévus ; un taux d'exécution financière de 1% du BI.	Mobiliser le financement.	DCS	Rapports sur l'exécution financière du Budget d'Investissement (BI).		
Résultat 3.11 : L'accès des populations de 145 Territoires aux infrastructures et services socioéconomiques de base est significativement amélioré, leurs activités économiques et leur bien-être se sont accrus								
3.11.1	Construire, réhabiliter, équiper et rendre fonctionnelles les écoles.	68,44 % de réalisation. 567 écoles achevées à fin juin 2025, 167 en phase de finition et 86 au niveau de la toiture, soit au total 820 écoles achevées, en finition ou au niveau de la toiture, sur 1198 prévues. Ce qui correspond à un taux estimé de 68,44% de réalisation.	Financement libéré partiellement pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T.	Décaisser le reste du financement du volet 1, soit USD 53,63 millions.	CTSP	Les écoles construites/ réhabilitées et équipées.		Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.11.2	Construire, réhabiliter, équiper et rendre fonctionnelles les infrastructures sanitaires.	66,24 % de réalisation. 321 centres de santé achevés à fin juin 2025, 133 en phase de finition et 68 au niveau de la toiture, soit au total 522 centres de santé achevés, en finition ou au niveau de la toiture, sur 788 prévus. Ce qui correspond à un taux estimé de 66,24% de réalisation.	Financement libéré partiellement pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T.	Décaisser le reste du financement du volet 1, soit USD 53,63 millions.	CTSP	Les centres de santé construits/ réhabilités.		Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.
3.11.3	Construire et équiper les bâtiments administratifs.	84,83% de réalisation. 64 bâtiments administratifs achevés à fin juin 2025, 46 en phase de finition et 13 au niveau de la toiture, soit au total 123 bâtiments administratifs achevés, en finition ou au niveau de la toiture, sur 145 prévus. Ce qui correspond à un taux estimé de 84,83% de réalisation. 0 bâtiment administratif pour les secteurs sur 636 prévus.	Financement libérés partiellement pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T.	Décaisser le reste du financement du volet 1, soit USD 53,63 millions.	CTSP	Les bâtiments administratifs des territoires construits et équipés.		Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.11.4	Construire et équiper les logements pour le staff dirigeant du territoire.	0% de réalisation. 0 logement sur 1450 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.
3.11.5	Réhabiliter, entretenir et opérationnaliser les routes de desserte agricole.	0% de réalisation des travaux. 0 km sur 40479 prévus.	- En attente du financement. - Choix opéré pour des routes en terre stabilisée. - Démarrage des travaux programmé en 2025, comme volet 2 de la composante 1 ou phase 2 du PDL-145T.	Revoir les études de faisabilité, étant donné le choix porté sur les routes en terre stabilisée. Mobiliser le financement des travaux.	CTSP		- Les études de faisabilité pour les routes en terre sont à 100% disponibles depuis 2023. Mais, il y a nécessité de les revoir, face au choix porté sur les routes en terre stabilisée. - Pour ce volet 2, chaque AEP a manifesté l'importance de l'actualisation desdites études, a produit son Plan de Travail Budgétisé Annuel (PTBA) 2025 et a mis à disposition son chronogramme pour la fin des travaux du volet 1 de la composante 1 du PDL-145T.	Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.11.6	Construire et réhabiliter les ouvrages d'art.	0% de réalisation. 0 ouvrage d'arts sur 6500 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.
3.11.7	Construire des mini-centrales photovoltaïques.	0% de réalisation. 0 mini-centrale sur 418 prévues.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.
3.11.8	Eclairer les routes par des lampadaires.	0% de réalisation. 0 mini-centrale sur 418 prévues.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.
3.11.9	Construire des forages d'adduction d'eau / bornes fontaines.	0% de réalisation. 0 forage sur 3071 prévus. 0 ménage sur 2,5 millions prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.
3.11.10	Construire et rendre fonctionnels les marchés avec espaces à vivre.	0% de réalisation. 0 marché sur 283 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 3.12 : Les économies des Territoires ruraux sont revivifiées et dynamisées								
3.12.1	Structurer et professionnaliser les producteurs (ménages) agricoles locaux.	0% de réalisation. 0 ménage sur 500000 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.
3.12.2	Créer et redynamiser les structures des producteurs agricoles.	0% de réalisation. 0 structure communautaire d'encadrement et accompagnement des producteurs agricoles sur 290 prévues. 0 coopérative/ Groupement d'Intérêt Economique sur 2170 prévus.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.
3.12.3	Acquérir des équipements de production, de traitement et de transformation et les mettre à disposition des producteurs agricoles locaux, structurés et professionnalisés.	0% de réalisation. 0 tricycle sur 12500 prévus. 0 ha aménagé sur 43000 prévus. 0 unité de transformation sur 4340 prévues.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.12.4	Acquérir et distribuer des intrants et semences agricoles aux producteurs locaux structurés et professionnalisés.	0% de réalisation. 0 tonne d'intrants/semences sur 500000 prévues.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.
Résultat 3.13 : Les capacités de gestion de développement local des acteurs Etatiques territoriaux et communautaires sont renforcées								
3.13.1	Renforcer les capacités de gestion de développement local des acteurs étatiques territoriaux et communautaires.	0% de réalisation. 0 structure communautaire formée sur 290 prévues. 0 modules de formation en gestion des infrastructures sur 5 prévus : eau, électricité, route, bâtiment, et marché-espace à vivre.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.
Résultat 3.14 : Un système d'information géoréférencé interopérable de suivi est développé et rendu opérationnel								
3.14.1	Développer et opérationnaliser le système d'information géoréférencé interopérable de suivi.	0% de réalisation. Aucun système mis en place et opérationnel.	Problème de financement.	Mobiliser le financement des travaux.	CTSP			Revue à mi-parcours du PDL-145T repoussée au premier trimestre de l'année 2026.
Résultat 3.15 : Le Programme de Développement des 145 Territoires (PDL-145T) est vulgarisé, suivi et évalué								
3.15.1	Organiser la revue du PDL-145T.	10% de réalisation.	Activité prévue en 2025. Le travail préparatoire est en cours.	Accélérer les préparatifs, notamment la collecte de données.	CTSP		Récolte des données de façon indépendante dans quelques territoires avant la revue.	

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.15.2	Organiser les missions de suivi des travaux sur terrain et de réception des ouvrages.	8,3% de réalisation. 1 mission de suivi sur terrain en 2025 sur 12 envisagées.	Une mission a été effectuée en juin 2025 dans le territoire de Mutshatsha, au Lualaba, pour suivre les travaux supervisés par le BCECO.	Mobiliser les fonds.	CTSP et Agences d'Exécution du PDL-145T (AEP).			
3.15.3	Organiser les réunions du Comité Opérationnel National (CONA).	4% de réalisation. 1 rencontre seulement en 2025 sur 25 prévues.	Une seule réunion du CONA a eu lieu le 11 mai 2025, à cause des conflits d'agendas de différentes autorités concernées.	Harmoniser les agendas de différentes autorités concernées.	CTSP			

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
3.15.4	Vulgariser les réalisations du PDL-145T à travers des séances d'information et autres mécanismes.	25% de réalisation. 1 séance d'information seulement en 2025 sur 4 envisagées.	Aucune séance d'information organisée au deuxième trimestre 2025, en dehors de celle organisée le 25 mars 2025 au Palais du Peuple, pour informer les Députés Nationaux sur les conditions de soumission des appels d'offre relatifs aux marchés publics dans le cadre du PDL-145T.	Mobiliser le financement pour que de telles séances aient lieu pour améliorer les connaissances de plusieurs institutions ou organisations sur les réalisations du PDL-145T.	CTSP			



RAPPORT DE SUIVI

DES ASSIGNATIONS DU MINISTÈRE DU PLAN ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Avril, Mai et Juin 2025



**MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT**

4155, Rue des Coteaux, Petit Pont, Kinshasa - Gombe
Tél. : +243990055549 • E-mail : info@plan.gouv.cd
www.plan.gouv.cd

